

E.A.R.L. A L'ETABLE
Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société civile
au capital social de 7 600.00 EUROS
Siège social : 35 Rue de Lille
59560 COMINES
SIREN EN COURS RCS LILLE METROPOLE

Les soussignés :

Monsieur Guillaume GRISLAIN et Monsieur Thibault GRISLAIN se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la société **A L'ETABLE**, pour désigner d'un commun accord le premier gérant de la société, conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts de ladite société.

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

I - NOMINATION DU GERANT

Les soussignés nomment en qualité de gérant de la société :

Monsieur Guillaume GRISLAIN, pour une durée indéterminée.

Monsieur Thibault GRISLAIN, pour une durée indéterminée.

Ils n'entreront effectivement en fonction qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Ils déclarent accepter les fonctions de gérant qui viennent de leur être confiées. Ils affirment n'exercer aucune autre fonction, et ni être frappés d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

II - POUVOIRS DU GERANT

Le gérant exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues aux articles 15 et suivants des statuts.

III - REMUNERATION DU GERANT

En rémunération de ses fonctions, le Gérant aura droit à une rémunération qui sera fixée au cours d'une prochaine délibération des associés.

Fait et passé à COMINES, le 04 Décembre 2025
Avec effet le 1^{er} Janvier 2026

en autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

